



Programme de travail 2020 du HCFEA

Conseil de l'enfance et de l'adolescence

1. Les Enfants, les écrans et le numérique

6 mars 2020, adoption du dossier « Enfants, écrans et numérique » :

Le dossier comprend trois parties:

- une présentation générale des enjeux, tels que formulés dans la note tirée de l'audition de Sylviane Giampino par la commission des trois Académies en 2019, qui aborde les risques pour les enfants, en termes d'entrave à leur développement physique, affectif, social et intellectuel, de non-respect de leurs droits généraux et tels que définis par la Cide, de protection de l'enfance, de relations familiales et de socialités ;
- la revue de littérature réalisée en 2019 sur les impacts de l'usage des écrans en fonction de l'âge des enfants, du genre, des caractéristiques socio-économiques et des pratiques, du type d'exposition ;
- un ensemble de propositions du Conseil de l'enfance et de l'adolescence pour la puissance publique.

2. La traversée adolescente des « années Collège »

Les « années collège » sont marquées par le tournant pubertaire, un projet d'autonomisation, et une transformation des modalités de socialisation entre pairs, notamment à travers les transformations des « temps et lieux tiers » des adolescents. Elles ouvrent ainsi des questions spécifiques en matière de santé mentale ou physique. Au niveau scolaire, ces années sont marquées également par des vacillements du rapport aux études, préparant certains « décrochages », alors que des enjeux d'orientation majeurs se profilent en fin de cycle. Ces années, enfin, suscitent un tournant dans les relations avec la famille.

En termes de politiques publiques, plusieurs sujets complémentaires seront abordés autour d'un axe centré sur les enjeux de santé, santé mentale, bien-être et inégalités.

3. Le rapport sur les « droits de l'enfant » 2020

La focale du rapport sur les droits de l'enfant de 2020 proposera un point d'étape sur la réception des propositions instruites par Conseil de l'enfance et de l'adolescence sur l'exercice de 2017 à 2019, à partir d'un sondage auprès des membres du Conseil complétée par des retours éventuels d'autres administrations et observateurs concernés.

Il s'agit de rendre un aperçu de l'appropriation des orientations par les parties prenantes et les pouvoirs publics en lien avec le suivi des mises en œuvre de la Cide, dans la perspective de la procédure simplifiée d'examen de la mise en œuvre de la Cide par les États parties par le Comité des droits de l'enfant.

4. Éclairage sur la situation des enfants dans les départements d'Outre-mer : liens entre scolarisation maternelle et prévention en santé

La thématique principale portera sur scolarisation et la santé des enfants de 3 à 6 ans en Guyane, à La Réunion et à Mayotte. Elle sera affinée sur la base des travaux transversaux sur les Dom engagés cette année par les trois Conseils.



Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre. Il est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées, et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Le HCFEA a pour mission d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bienveillance, dans une approche intergénérationnelle.

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU HCFEA :
www.hcfea.fr



Le HCFEA est membre du réseau France Stratégie (www.strategie.gouv.fr)
Adresse postale : 14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP

